

Appel à projet CY Sup

« Booster les parcours de nos talents »

Afin de poursuivre la construction de CY Sup l'école universitaire des premiers cycles de CY Cergy Paris Université et de renforcer l'attractivité de notre établissement dans la poursuite de la stratégie imaginé dans le cadre de l'initiative d'excellence, et plus particulièrement pour développer les formations académiquement avancées ; ancrées et/ou s'articulant sur le premier cycle, CY Sup lance avec les fonds obtenus pour le NCU CUPS un appel à projets qui vise à soutenir des projets proposés par les établissements concernés ou par les structures de ces établissements (composantes, départements, directions, services, ...).

Ces projets contribueront à structurer et renforcer notre offre de formations académiquement avancées en accroissant à la fois l'attractivité de CY Sup, mais aussi celle des graduates school proposant différents programmes post bac (en 4, 5 ou 6 ans) qui ancrent leurs 3 premières années sur une diplomation dans CY Sup. Ces projets seront donc des leviers pour l'accompagnement et épanouissement de la réussite des étudiants et leur poursuite d'étude au sein des écoles magistrales et doctorales de la grande Université Internationale de Recherche.

Pour atteindre ces objectifs CY Sup s'appuie sur la dotation globale annuelle du PIA NCU qui s'élève à 1,43 M€ annuel pendant 10 ans.

Rappel du contexte et des enjeux

Le NCU CUPS vise à accompagner la création de CY Sup l'école universitaire des premiers cycles en repensant les pédagogies et l'architecture des formations de premiers cycles afin de pouvoir accueillir des publics divers et de flexibiliser les parcours.

Un des axes principaux du NCU vise également à **développer des parcours ambitieux et sélectifs** permettant ainsi de :

- **Développer les parcours CMI en sciences humaines, créer des Bachelors, ou encore de nouveaux parcours et filières ingénieurs** : afin de répondre aux enjeux de demain le raisonnement scientifique et une bonne maîtrise des principes de la recherche scientifique sont de véritables atouts. En ce sens, le développement de formations appuyée sur la recherche menée dans nos laboratoires, illustré par les travaux transformant et technologiquement transférable via nos plateformes et structures de valorisation, et plaçant l'étudiant dans une véritable posture de recherche et innovation sont nécessaires.
- **Développer les formations internationales** : CY est membre de l'Alliance européenne EUTOPIA et dispose de plus de 450 partenariats en Europe et Hors Europe. Dans ce cadre notre ambition est de développer des formations de qualité dispensées en anglais permettant l'accueil d'étudiants étrangers et favorisant la mobilité internationale de nos étudiants. L'internationalisation de notre offre de formation passe également par notre capacité à aborder des enjeux internationaux majeurs

comme les objectifs du développement durable. C'est également par la mise en œuvre de pratiques pédagogiques favorisant le distanciel et le suivi asynchrone de nos formations que nous pourrions nous ouvrir à l'international.

Nature de l'apport attendu concernant l'appel à projet

Cet appel à projets a pour but d'insuffler une dynamique d'innovation réaliste susceptible de déboucher sur la mise en place de dispositifs pérennes, en cohérence avec la stratégie politique globale de CY Sup et du projet NCU.

Il est ouvert aux structures des établissements concernés (écoles, composantes, départements, directions, services, ...).

Les projets devront contribuer explicitement à la création de parcours académiquement avancés permettant l'accueil d'un public disposant d'acquis solides dans une logique d'internationalisation de l'offre de formation du site.

Le soutien apporté à ces formations se limitera au premier cycle universitaire (Bac +3 maximum). Cependant, ces formations pourront prévoir des poursuites directes au niveau bac + 4 ou bac + 5 (Bachelor, filière ingénieur CTI et/ou CMI en sciences humaines, ...).

Dans ce cadre, la soumission de la réponse à l'appel à projets devra se positionner dans l'une des deux catégories suivantes :

- A. Création d'une formation (ou transformation) visant une imbrication forte entre des parcours de formation originaux et innovants, illustrés par une montée en compétences des talents dans un esprit ouvert au monde, intégrant les concepts de multi et transdisciplinarité et les évolutions sociétales et fortement ancrés et articulés avec la recherche universitaire et/ou les transferts vers le monde socioéconomique.**

Exemple : *CMI en sciences humaines, Bachelor, Formation pré ingénieur, intégration des 17 Objectifs du Développement Durable dans les parcours, ...*

- B. Développement de formations internationales intégrant notamment une dimension sociétale et une ouverture au monde.**

Exemple : *Learning units et formations intégrées dans le cadre de l'Alliance EUTOPIA, formations basculées intégralement ou en partie en anglais, démarche intégrant la responsabilité sociale et le développement durable notamment à travers l'étude des enjeux du développement durable de l'ONU, formations délocalisées ou appuyées sur des partenariats internationaux et double-diplômes ...*

Un projet pourra s'inscrire en tout ou partie sur l'une, l'autre, où les deux catégories ci-dessus.

Une attention toute particulière sera portée à la pérennité des formations portées au-delà de la durée de couverture des fonds NCU.

Réponse à l'appel à projet :

La réponse à l'appel à projet se fait à l'aide du dossier de réponse NCU intitulée « 20210210_dossier_reponse_AAP_CYSup » adressé en PJ avec ce document.

Critères de sélection :

Critères d'évaluation des projets :

Les projets seront évalués suivant les critères suivants :

- La cohérence entre les constats, les objectifs affichés et le dispositif proposé ;
- La valeur ajoutée du projet (originalité, innovation par rapport aux pratiques existantes) ;
- La soutenabilité financière ;
- La faisabilité opérationnelle ;
- La pertinence des indicateurs et critères d'évaluation choisis.
- La pérennité de la formation et le caractère reproductible de ses modalités de mises en œuvre ou d'autres structures des établissements concernés ;

Dépenses éligibles et soutenabilité des projets :

Les fonds NCU ne peuvent pas permettre le financement du fonctionnement pérenne du ou des projets de formations, par contre ils peuvent répondre aux besoins pour financer sa création. Ainsi sont par exemple éligibles :

- La reconnaissance des heures nécessaires pour monter le projet (heures complémentaires uniquement – pas de décharge)
- Le recrutement d'un enseignant ou un enseignant-chercheur en CDD pour pallier les décharges des collègues investis sur le projet ou pour porter le projet en cas de création
- Le recrutement d'un ingénieur pédagogique en CDD au sein du Design Hub pour aider à monter le ou les projets de formation (la mutualisation entre projets sera recherchée pour l'ensemble des demandes de recrutement d'ingénieur pédagogique)
- Les besoins de fonctionnement (comme l'achat de matériel spécifique) dans la limite de 20% du coût total du projet pour initier un projet mais pas les besoins éventuels de fonctionnement pérennes
- Pour les projets prévoyants des recettes directes (apprentissage, frais d'inscription, ...), les besoins de fonctionnement sur les trois premières années, y-compris des CDDs sur fonctions administratives, le temps que la formation s'autofinance.

Le soutien maximum attribué à un projet est plafonné à 150 000 € pour une durée de projet maximale de 3 ans.

Pour les projets de 3 ans, les fonds sont arbitrés pour 2 années fermes plus 1 année conditionnée au bon déroulement du projet.

La soutenabilité des projets sera étudiée par la direction des ressources de CY Cergy Paris Université, établissement coordinateur du projet en interface avec les porteurs et les services administratifs des membres de CY Alliance (ou la direction administrative de la composante concernée ou du service concerné pour CY Cergy Paris Université).

Suivi des projets

Le suivi des projets sera l'occasion de diffuser les actions envisagées auprès de la communauté universitaire. Pour cela, des séminaires seront organisés pour permettre l'échange entre les porteurs de projet et la communauté universitaire. La participation des lauréats à ces séminaires est obligatoire.

Des actions de valorisation des projets devront être menées. L'indication du soutien PIA NCU (phrase type de l'ANR, logo PIA) et celui de CY Sup (logo de CY Sup) devra systématiquement apparaître sur les supports générés par le projet.

Les projets seront évalués annuellement (actions réalisées, consommation de l'aide allouée) afin notamment d'en mesurer l'impact et de le comparer aux objectifs attendus.

Les indicateurs définis dans le dossier de candidature seront la base d'une auto-évaluation dont l'objet sera de mettre en évidence les points positifs et négatifs, les freins et les facilitateurs rencontrés afin de formuler des propositions d'amélioration favorisant l'essaimage au sein du CUPS.

Les porteurs s'engagent également à compléter les indicateurs annuels de l'ANR à l'échelle de leur projet.

Processus d'évaluation

Chaque projet sera évalué par le groupe de travail Formations du Comité de pilotage du projet NCU. L'appel reste ouvert tout au long de l'année. Les projets déposés seront étudiés en Comité de pilotage du projet.

L'évaluation des propositions suivra les étapes suivantes :

- Envoi du projet initial par les candidats
- Communication des résultats de pré-sélection des projets par le jury
- Accompagnement (demande de précisions et/ou d'améliorations) des projets présélectionnés
- Envoi par les candidats présélectionnés du projet révisé
- Communication des résultats de la sélection finale des projets par le jury

Modalité de réponse à l'appel à projet

- Les projets doivent être rédigés dans le dossier de réponse NCU et envoyés sous format Excel,
- Le dépôt du projet doit être réalisé en accord avec le référent diversification pédagogique de l'établissement/composante concerné (ou du directeur de la composante/établissement concernée ou du service concerné),
- Les réponses doivent être envoyées à l'adresse suivante :

« reponse_aap_cysup@cyu.fr » avec copie au référent de l'établissement/composante concerné (ou du directeur de la composante/établissement concernée ou du service concerné),

- Le dossier de réponse doit être nommé :
« annéemoisjours_titre_du_projet_AAP_CYSup_BNT »
(ex : 20200210_CMI_histoire_des_ODD_AAP_CYSup_BNT)

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter l'adresse « administration-cysup@cyu.fr ».